

Restructuration de l'ESR Parisien : la ministre impose, les universitaires sommés d'obéir...

2 ou 3 PRES-EPCS, mastodontes de 100000 étudiants ! Ignorant délibérément la communauté universitaire, c'est l'orientation qu'entend suivre la ministre pour la restructuration de l'enseignement supérieur et de la recherche à Paris intra muros : « Université Paris-Cité », « PRES 2-4-6 » et campus « Paris sciences et lettres, montagne Sainte-Geneviève ». La région est sommée de participer au financement de l'opération et de parer ainsi au désengagement de l'état. C'est à peu de choses près, la configuration avancée à la mi-février par Bernard Larrouturou ... 7 mois plus tôt.

Pour préparer la dévolution du patrimoine aux universités parisiennes, il s'agit de donner toute latitude à un « établissement public d'aménagement universitaire de la région Ile-de-France » sous tutelle du MESR, qui pourrait ainsi réaliser en amont une rentable opération immobilière en plein Paris, en réduisant, par la même occasion, de 120 à 40 le nombre de sites parisiens.

Lisibilité et visibilité internationales sont les maîtres mots de la politique gouvernementale de restructuration en profondeur de l'enseignement supérieur. Les universités parisiennes ne sont pas épargnées. Leur sort ne fait pas exception à la volonté de polariser les moyens pour se conformer aux critères des classements internationaux. Le SNESUP dénonce la menace qui pèse sur les universités de taille plus réduite en périphérie francilienne ou plus éloignées dans le bassin parisien alors qu'elles remplissent une mission de service public indispensable pour la poursuite d'études supérieures de nombreux jeunes.

Une fois de plus dans ce dossier, la mainmise de la tutelle se substitue à toute forme de consultation. Un débat en CNESER sur une question aussi sensible n'a une fois de plus pas été envisagé. Dans la conception même du suivi de la mise en œuvre du dispositif, la pression gouvernementale est de rigueur. Par le biais des rectorats, « échelon déconcentré de l'état », il est confirmé le rôle de la « contractualisation quadriennale des établissements » comme « principal outil de pilotage ».

Plus de 2 millions de votants pour refuser le changement de statut de La Poste

Projet de loi de finances 2010 – Des interrogations adressées à la Ministre

« Alors que le projet de loi de finances a été récemment dévoilé, nous nous interrogeons sur un certain nombre de points qui mériteraient précisions et explicitations.

Nous avons constaté que si, dans l'enseignement supérieur, il était prévu une augmentation de l'ordre de 650 millions d'euros, il est incompréhensible qu'aucune traduction budgétaire spécifique n'ait été annoncée concernant d'une part l'égalité TP=TD, d'autre part les « inversions de carrières ».

De surcroît, nous avons constaté qu'il n'y avait plus d'emplois associés au programme « vie étudiante » (231). Suite à des échanges téléphoniques avec la DGSIP et le Cabinet du Premier Ministre, il semblerait que ces emplois aient été transférés sur un autre programme.

Au moment où vous confirmez le gel des suppressions d'emplois pour 2010, un des acquis du mouvement de l'hiver et du printemps derniers, toute la lumière doit être faite sur ces transferts d'emplois

Nous demandons à être reçus dans les plus brefs délais pour que vous et vos services répondiez à nos questions.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération. »

En réponse à ce courrier du SNESUP du 6 octobre, le SNESUP sera reçu ce jeudi 8 octobre à 14 h au ministère



Formation des enseignants

Lors de la présentation du rapport Filâtre par la CPU ce mercredi 7, un accord large de la communauté universitaire s'est exprimé pour dire que les orientations du gouvernement concernant la réforme de la formation des enseignants, et notamment la place du concours et l'organisation des stages, ne sont pas satisfaisantes, qu'un cadrage national des masters est indispensable.

Au-delà de la publication des décrets –dont nous demandons le retrait-, la place des concours doit être soumise à nouveau au débat et l'avenir des IUFM conforté.

Le gouvernement doit prendre ses responsabilités pour assurer une formation de qualité –dans des IUFM rénovés–aux futurs enseignants, fonctionnaires d'état. Dès le 15 octobre, jour de la communication des propositions des groupes de travail interministériels, il doit garantir l'ouverture de réelles négociations.

Le SNESUP appelle à organiser dans la semaine du 19 au 23 octobre des journées banalisées consacrées à la formation des enseignants dans les universités, associant personnels et étudiants des IUFM et des UFR et à participer aux Assises « Défendre et rénover la formation des enseignants » organisées par la FSU et ses syndicats nationaux le 7 novembre.

Scandaleuse criminalisation du mouvement dans les universités :
à Saint-Etienne, sanctions disproportionnées pour 9 étudiants